

Le 25 juillet 1998



30^{ème} ANNIVERSAIRE

DE L'ENCYCLIQUE

HUMANAE VITAE



***L'union entre amour et vie : fondement
d'une civilisation authentiquement humaine***

**par Jean-François CHAUMONT
Président de la Confédération Nationale des
Associations Familiales Catholiques**

Le 25 juillet 1968, le Pape Paul VI donnait à l'Eglise et au monde l'Encyclique Humanae Vitae sur la régulation des naissances. La sortie de ce texte soulèvera un concert de protestations; peu de textes du Magistère ont été aussi critiqués à l'intérieur comme à l'extérieur... Et pourtant le message contenu dans cette Encyclique permet d'éclairer bien des lignes de force de notre époque !

En 1968, se produisent deux événements qui, éclatant comme deux coups de tonnerre successifs, déroutent leurs contemporains.

Tout d'abord, les événements de mai. Une société en pleine croissance économique s'aperçoit que les biens matériels ne lui donnent pas accès au paradis tant désiré. **Les jeunes vont chercher, en une véritable révolution culturelle, à éteindre leur soif d'absolu en supprimant toute contrainte et en abolissant tous les tabous.** "Il est interdit d'interdire"; voit-on fleurir sur les murs... notamment dans le domaine sexuel où les nouvelles méthodes de contraception arrivent à point nommé pour lâcher tous les freins.

Les événements de mai 68 ne sont qu'une flambée qui retombe bien vite. **Mais ils sont signes avant-coureurs d'une crise de civilisation latente qui se développera et se fera sentir plus clairement vers les années 70-75.** Rétrospectivement on peut constater, en effet, que ces années marquent une cassure majeure pour toute une série d'indicateurs démographiques et sociaux : montée en flèche des divorces et de l'union libre, chute de la natalité, baisse des mariages... La libéralisation de l'avortement interviendra en 1975. Exaltation de l'érotisme qui s'affiche dans les médias : films, TV, publicité... **C'est en fait une véritable crise de l'amour et de la famille qui prend racine dans ces années 70...**

Deuxième événement de 68, **la sortie de l'Encyclique Humanae Vitae soulève un concert de protestations, tout particulièrement dans nos sociétés occidentales** (paradoxalement, les pays en voie de développement ont globalement mieux accueilli l'Encyclique que les pays riches). Les nouvelles techniques de contraception moderne avaient fait leur apparition. La pilule commençait sa progression. Elle était saluée comme un progrès qui allait, enfin, libérer les couples et leur donner la maîtrise de leur vie sexuelle. Survient l'Encyclique, très mal perçue par une opinion publique qu'elle prend à contrepied... Ce n'est vraiment le moment de jeter des interdits en matière de sexualité et de poser des limites à la maîtrise technique de l'homme sur la nature ! **Et puis, pourquoi l'Eglise tient-elle à mettre l'accent sur un aspect qui semble relever avant tout de la vie privée des couples ? N'y a-t-il pas une ingérence pesante dans la sphère privée de l'intimité conjugale ? De quel droit l'Eglise se met-elle à parler de cette question avec autant de solennité et de gravité ? Les fautes contre la charité et la justice ne sont-elles pas, autant et même beaucoup plus graves, elles qui entraînent avec elles des conséquences sur la société tout entière ? Pourquoi faire peser un tel fardeau sur les couples ?**

*L'opinion publique, suffisamment travaillée par les médias de cette époque était, d'ailleurs, persuadée que le Pape allait en bonne logique "dire oui à la pilule". La déception est d'autant plus vive ! **Dans un pareil contexte, on imagine le courage héroïque dont a du faire preuve Paul VI pour prendre une telle décision !***

Un grand nombre de catholiques qui n'acceptent pas l'enseignement de l'Eglise sur ce point précis, prennent leurs distances par rapport au Magistère romain, puis bien souvent s'éloignent de toute pratique religieuse...

*Mai 68, juillet 68 : la coïncidence entre ces deux événements est frappante. D'un côté, une société atteinte par le mal de vivre. De l'autre, une réponse déconcertante de l'Eglise, considérée comme anachronique, inadaptée et étriquée... **En fait, le Pape Paul VI mesure très bien l'enjeu. Il pressent que ce phénomène de la contraception est un poison capable de corrompre l'homme et la société.** Le Pape n'hésite pas à dire : "en défendant la morale conjugale dans son intégralité, l'Eglise sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine" (*Humanae Vitae* parag. 18).*

Trente ans après ces événements, je désire partager quelques unes des grandes lignes de force qu'une expérience de plusieurs années d'apostolat familial m'a permis de dégager en ce domaine.



L'ACTE CONTRACEPTIF A EN REALITE UNE REPERCUSSION SOCIALE CONSIDERABLE

L'acte contraceptif qui pouvait apparaître anodin et limité à la vie privée du couple a, en réalité, des conséquences lourdes sur l'ensemble des évolutions de notre société. Les AFC ont été confrontées au cours des années passées à plusieurs grands problèmes : la fragilisation des couples, l'accélération des divorces, la crise du mariage, la dénatalité, la banalisation de l'avortement, l'exaltation de l'érotisme... Aujourd'hui, la montée de l'homosexualité... Or à chaque fois, en allant au fond de la question, nous nous heurtons, en définitive, au phénomène contraceptif.

La contraception, un facteur de la crise du mariage

La contraception, en coupant la sexualité de sa finalité procréatrice, a tendance à la vider de son sens. En séparant artificiellement les deux significations de l'acte conjugal (l'union et la procréation), la contraception porte atteinte à la vérité de l'acte conjugal. Elle introduit une cassure dans la vérité et la finalité de l'amour conjugal. Elle favorise un appauvrissement, une banalisation de la sexualité qui perd sa vocation à être médiation de la communion conjugale, à être le vecteur de l'amour conjugal le plus total et du don de soi véritable. Quand, par la contraception, la sexualité est coupée de l'ouverture à la vie, elle court le risque de se transformer en "jeu amoureux", dont le partenaire devient l'objet, de se vivre uniquement "en surface". **La contraception a ouvert la voie large et facile à une sexualité dégagee de toute contrainte et de tout engagement. La généralisation de la contraception est probablement l'un des facteurs qui ont permis et même favorisé cette crise de l'amour et du mariage qui nous atteint si fort aujourd'hui... Il est devenu usuel de "vivre sa sexualité" en-dehors de tout projet conjugal et de tout projet d'enfant. Si l'on décide d'avoir avec un partenaire un projet de "vie commune", l'événement important ne sera pas l'union conjugale, mais la naissance d'un enfant... Et la banalisation de l'homosexualité n'est-elle pas, dans une étape extrême, une conséquence de la révolution contraceptive qui a introduit cette cassure entre les deux significations de la sexualité ?**

Or la sexualité ne se vit de façon vraiment humaine que si elle partie intégrante d'un amour dans lequel l'homme et la femme s'engagent entièrement dans la totalité de leurs vies et de leurs personnes. **Dans le dessein de Dieu, l'amour conjugal est revêtu d'une dignité particulière : la**

communion conjugale de l'homme et de la femme est, en effet, appelée à être signe du mystère d'amour caché en Dieu. Cet amour ne peut être qu'un amour total, fidèle et exclusif. Il conduit les deux conjoints à une communion conjugale totale qui va engager toute leur personne et toute leur vie.

La logique de la contraception conduit à l'avortement

On connaît beaucoup mieux qu'en 1968 l'enchaînement paradoxal, mais combien réel, qui conduit de la contraception à l'avortement. D'après une opinion communément admise, la diffusion de la contraception devait faire disparaître l'avortement. (Ainsi, le Collège National des Gynécologues, se préoccupant, à juste titre, du nombre trop important d'avortements en France, a récemment plaidé pour une extension de la contraception, en demandant une diffusion plus importante encore des contraceptifs modernes... mais aussi en préconisant l'usage de la pilule du lendemain et le recours plus généralisé à la stérilisation des femmes de plus de quarante ans...). Or il n'en est rien. La diffusion de la contraception, particulièrement importante depuis 1965, n'a pas fait disparaître ou même reculer quelque peu l'avortement. Une étude sur la contraception de 1950 à 1985 faisait apparaître que les femmes qui avortent ne se recrutent pas préférentiellement parmi les moins informées ou les moins expérimentées en matière de contraception. La mentalité contraceptive, en effet, tend à rendre insupportable tout échec éventuel d'une technique contraceptive que l'on était fondé à croire "efficace". **Les "contraceptrices" sont, en un sens, les premières "clientes" de l'IVG parce qu'elles sont aussi les plus décidées à éviter une grossesse.** Si l'on veut faire disparaître l'avortement, il faut tenter bien sûr de réformer les lois par une action auprès des Pouvoirs publics. **Il faut aider les femmes placées en situation de détresse matérielle, financière, mais aussi morale, psychologique... Mais il faut surtout aller au fond des choses : éclairer les esprits et les coeurs sur le caractère pernicieux de l'acte contraceptif.**



**LA DISSOCIATION DE L'AMOUR ET DE LA VIE
MET EN PERIL
LA DIGNITE DE LA PERSONNE HUMAINE**

La dignité des conjoints tout d'abord

Par la contraception, chaque conjoint est blessé dans sa dignité de personne humaine, totalité unifiée, corps et esprit, qui est empêchée d'aller jusqu'au don total et personnel d'elle-même à l'autre. Dans le couple, l'union des corps est l'expression du don définitif et total que le conjoint fait de sa personne à l'autre. Dieu qui est Amour et Vie veut que cet acte soit aussi celui qui rend les époux participants de son Amour créateur. **Les mêmes gestes qui sont l'expression du don total de la personne dans l'amour conjugal sont aussi ceux qui peuvent entraîner la naissance d'un nouvelle vie humaine, que Dieu confie à l'amour des deux époux.** Toucher à ce lien, par une volonté de maîtrise technique atteint la substance profonde de l'homme et blesse sa dignité d'être personnel créé à l'image de Dieu.

La dignité des enfants ensuite

Trente ans après Humanae Vitae, nous avons assisté au développement des techniques de procréation artificielle qui dissocient également union conjugale et procréation. L'enfant est conçu par la fécondation in vitro ou par l'insémination artificielle en-dehors de l'union conjugale. Il devient le produit d'une technique, le résultat d'une "fabrication". traité comme un "objet", il est blessé dans sa dignité de "sujet" personnel. Il est, d'ailleurs, soumis à tous les dangers : congélation, expérimentation, cession à un autre couple, mort brutale... **Une nouvelle vie humaine ne peut être le produit de la science, aussi géniale soit-elle ! Mais elle doit être le fruit de l'amour. Personne ne peut s'arroger le droit d'être le "fabricant" d'un être humain.**

L'union conjugale, comme acte d'amour des époux dans un don réciproque d'eux-mêmes, apparaît comme le seul "espace" qui n'institue pas de rapport de "production" sur l'enfant : en lui l'enfant est généré et non pas produit. L'enfant qui peut naître de cet acte de ses parents est le don que Dieu confie à leur amour conjugal et que les parents vont accueillir avec reconnaissance et avec un respect infini. Les techniques de procréation artificielle apportent une nouvelle justification à la nécessité que les deux significations de l'acte conjugal soient indissolublement liées. Elles nous

obligent à proclamer un **nouveau droit de l'enfant : celui d'être conçu dans une union conjugale de ses parents.**



**LE LIEN ENTRE AMOUR ET VIE :
UN APPEL A L'AUTHENTICITE
DE L'AMOUR CONJUGAL !**

En sauvegardant la potentialité procréatrice de l'union conjugale, on protège la dignité particulière de cet acte et la vérité profonde de l'amour conjugal dans le respect de l'unité substantielle de la personne humaine, totalité unifiée, à la fois corps et âme spirituelle, et dont le corps est l'expression et la réalisation visible.

D'une manière plus positive encore, le respect de l'oeuvre du Créateur oriente les époux vers une plus grande maîtrise d'eux-mêmes qui les rend plus forts pour, avec la grâce de Dieu, faire disparaître en eux la tendance captative introduite par la blessure du péché originel dans leur amour conjugal mutuel. Le respect de ce que Dieu a créé, libère de tout ce qui réduit l'autre au niveau d'un simple objet : il fortifie la liberté intérieure créant le climat favorable à la communion personnelle des époux. Le respect de l'ordre naturel de la fécondité développe un esprit d'ouverture et d'accueil de la vie. **La sexualité y apparaît comme la réalisation du don de soi et comme l'expression d'un amour qui accueille intégralement l'autre et s'ouvre à la richesse de vie dont il est porteur.**

En prenant appui sur les méthodes d'observation des rythmes de la fécondité, les époux sont appelés à un véritable dépassement pour atteindre, avec l'aide de la grâce, **ce qui constitue le noyau même du don de la personne, dans une attention profonde à l'autre et dans un climat de grande délicatesse mutuelle.**



LA PLANIFICATION FAMILIALE NATURELLE EST-ELLE SEULEMENT UNE TECHNIQUE ?

Le discours de l'Eglise sur la contraception est celui qui fait le plus de difficulté dans nos sociétés contemporaines. Ou plutôt, après avoir soulevé des vagues énormes au moment de la parution de l'Encyclique *Humanae Vitae*, la question a été refermée par l'opinion et par les médias : l'affaire est entendue. L'Eglise a tort de ne pas ouvrir la porte à la pilule et au préservatif. Son discours sur la sexualité n'est pas crédible...

Mais on entend aussi un autre argument plus subtil qui aboutit, également, sinon à récuser du moins à relativiser, l'usage des méthodes naturelles de régulation des naissances. On fera valoir, en effet, que les méthodes naturelles s'inscrivent dans l'ordre de la technique. Elles sont neutres en elles-mêmes. L'usage de ces méthodes ne dispense pas le couple de faire des efforts pour atteindre à la chasteté conjugale et pour être ouvert à la vie. **On entendra dire que les méthodes naturelles peuvent être utilisées dans un esprit "contraceptif" de fermeture à la vie et de manque de générosité. Dans cette même logique, les opposants à "Humanae Vitae" avanceront que les méthodes de contraception utilisées (naturelles ou artificielles) importent peu et que l'essentiel est la qualité de l'amour vécu dans le couple.**

Certes, personne n'est jamais à l'abri de la tentation de repli sur soi et de l'égoïsme. La pente est facile de vouloir reprendre d'une main ce qu'on avait timidement tenté de donner de l'autre !...

Ces considérations ne doivent pas faire oublier la véritable nature des méthodes naturelles. Un couple qui décide de les employer est conduit à dépasser le simple niveau de l'utilisation d'une technique. **Il est appelé, en réalité, à un nouveau comportement, à un autre style de vie conjugale.**

Les méthodes naturelles ne sont pas une technique contraceptive qui aurait simplement l'avantage d'être en accord avec la loi morale. Dans l'Exhortation Apostolique "Familiaris Consortio" (parag. 32), le Pape Jean-Paul II dit très clairement : *"A la lumière de l'expérience de tant de couples et des données des diverses sciences humaines, la réflexion théologique peut saisir la différence anthropologique et en même temps morale existant entre la contraception et le recours aux rythmes périodiques : il s'agit d'une différence beaucoup plus importante et plus profonde qu'on ne le pense habituellement et qui, en dernière analyse, implique deux conceptions de la personne et de la sexualité humaine irréductibles l'une à l'autre. Le choix des rythmes naturels comporte l'acceptation du temps de la personne, ici du cycle féminin, et aussi l'acceptation du dialogue, du respect réciproque, de la responsabilité commune, de la maîtrise de soi. **Accueillir le temps et le dialogue signifie reconnaître le caractère à la fois spirituel et corporel de la communion conjugale, et également vivre l'amour personnel dans son exigence de fidélité.** Dans ce contexte, le couple expérimente le fait que la communion conjugale est enrichie par les valeurs de tendresse et d'affectivité qui constituent la nature profonde de la sexualité humaine, jusque dans sa dimension physique. **Ainsi, la sexualité est respectée et promue dans sa dimension vraiment et pleinement humaine, mais n'est jamais "utilisée" comme un "objet" qui, dissolvant l'unité personnelle de l'âme et du corps, atteint la création de Dieu dans les liens les plus intimes unissant nature et personne.**"*

Lorsqu'il existe, pour espacer les naissances "de sérieux motifs dus soit aux conditions physiques ou psychologiques des conjoints, soit à des circonstances extérieures" (Humanae Vitae parag.16), l'Eglise enseigne aux conjoints qu'il est "licite de renoncer à la prérogative du mariage durant les jours fertiles et à l'appliquer durant les périodes non fertiles pour exprimer leur amour et sauvegarder leur fidélité réciproque" (Jean-Paul II -discours aux participants d'une rencontre internationale sur la régulation naturelle des naissances organisée par le Conseil Pontifical pour la Famille - 11/12/1992).

Ce recours aux rythmes périodiques n'est pas neutre. Il conduit les époux vers un plus grand respect l'un de l'autre et il développe en eux un esprit d'ouverture et d'accueil de la vie. Il favorise une meilleure maîtrise qui les aide, avec la grâce de Dieu, à faire disparaître en eux la tendance captative introduite par la blessure du péché originel dans leur amour conjugal.

La norme de "Humanae Vitae" n'est pas une loi desséchante et inutile. Elle est au contraire une balise providentielle, mise en lumière par l'Eglise pour sauvegarder la vérité de l'amour conjugal. Mieux, elle est capable de conduire les époux, à travers une certaine ascèse, vers une profonde harmonie intérieure de leur mariage, vers une authentique communion interpersonnelle dans un climat de délicatesse mutuelle.

La régulation naturelle des naissances est profondément enracinée dans la vérité de la personne humaine. Elle est l'une des portes qui ouvrent l'accès à la vérité de l'amour conjugal. La proposition des méthodes naturelles de régulation des naissances conduit les couples dans le chemin de l'amour conjugal authentique.

Opter pour les méthodes naturelles, c'est opter pour un nouveau mode de vie conjugale au service de l'amour.



**POUR UNE FAMILLE ISOLEE,
LE CONTEXTE SOCIAL ACTUEL
REND TRES DIFFICILE
LE RESPECT DE CES EXIGENCES**

La réponse demandée aux couples est exigeante. Le contexte social, l'environnement psychologique, les conditions matérielles de la vie des familles, les contraintes économiques et financières rendent très difficile le respect de la paternité-maternité responsable. Les circonstances de la vie peuvent avoir une incidence plus ou moins forte pour atténuer à des degrés divers la responsabilité effective de la personne qui fait appel à la contraception.

Tout en annonçant avec clarté l'objectif à atteindre, il s'agit de travailler à une conversion des coeurs dans le respect de cette "loi de gradualité" rappelée par Familiaris Consortio (parag.34).

Cette générosité dans le respect de l'amour et dans l'ouverture à la vie peut difficilement être vécue aujourd'hui par une famille isolée. **Il est bon de diffuser les méthodes naturelles de régulation des naissances qui sont un moyen précieux pour atteindre cet idéal de vie conjugale. Mais il est indispensable que cette diffusion s'appuie sur un tissu associatif de familles. Les familles doivent être invitées à se regrouper pour ne pas avoir à subir l'immense poids du refus actuel de la vie, pour se soutenir mutuellement.** Elles doivent s'unir également pour pouvoir exercer une influence sur la société et ses structures, pour obtenir que notre société soit plus accueillante à la famille, à l'amour et à la vie. La diffusion des méthodes naturelles doit être nécessairement accompagnée par un effort parallèle consacré à entourer les familles, à les soutenir par une action éducative et à les encourager à se regrouper pour travailler à transformer leur environnement.

Les AFC ont, de façon privilégiée, vocation à constituer de tels groupes de familles, en collaboration étroite avec les services qui avec générosité et

compétence, se dévouent pour apporter aux familles les connaissances nécessaires à l'application des méthodes naturelles.



Au seuil du 3^e millénaire, c'est le temps du témoignage des familles, le témoignage de familles « heureuses » qui démontre que l'accomplissement de la norme de Humanae Vitae est possible et que la paternité-maternité responsable est l'un des volets de la bonne nouvelle de la famille et qu'elle est source de vrai bonheur et d'épanouissement !...

